BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 4760

## 973 – GUYANE

## GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE CAYENNE

## Ventes et cessions

824 345 060 RCS Cayenne.
**GUYANE AUTO PRO.**
*Forme :* Société à responsabilité limitée.
*Capital :* 100000.00 EUR.
*Adresse :* Lieu-dit Terca C/O Guyane Automobile, 97351 Matoury.
*Précédent propriétaire :* 341 392 504 RCS Cayenne. **GUYANE AUTOMOBILE.**
*Oppositions :* Article L.236-26 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : GUYANE AUTOMOBILE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Lieu Dit Terça, carrefour du Larivot 97351 Matoury Capital : 3158000.00 EUR Numéro unique d'identification : 341392504 Lieu d'immatriculation : Cayenne. Société bénéficiaire de la scission : GUYANE AUTO PRO Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : Lieu-dit Terca C/O Guyane Automobile 97351 Matoury Capital : 100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 824345060 Lieu d'immatriculation : Cayenne. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 4210741.00 EUR - passif de 1200661.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Par acte SSP du 16/06/2025, il a été dressé un traité de scission partielle par lequel GUYANE AUTOMOBILE, SAS au capital de 3 158 000 Euros, dont le siège social est situé Lieudit Terca 97351 MATOURY, immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 341 392 504 (société apporteuse) ferait apport à GUYANE AUTO PRO SARL au capital de 100 000 euros, dont le siège social est situé c/o GUYANE AUTOMOBILE lieudit Terca 97351 MATOURY, immatriculée au RCS de CAYENNE sous le numéro 824 345 060 (société bénéficiaire), de sa branche complète et autonome d'activité de vente de véhicules neufs et véhicules d'occasion de la marque RENAULT TRUCKS et de la marque MERCEDES, de vente de remorques, de bus de la marque IVECO incluant la maintenance industrielle de ces véhicules (ci-après branche VI). Cet apport est soumis au régime juridique des scissions et au régime de faveur prévu à l'article 210B du CGI. Pour établir les bases et conditions de l'opération de scission partielle, les sociétés, étant sous contrôle commun, se sont référées pour la détermination de la valeur d'apport des éléments de la société apporteuse, aux valeurs nettes comptables des actifs et passifs composant le patrimoine de la société apporteuse : actif évalué à 4 210 741 euros et passif évalué à 1 200 661 euros, soit un actif net apporté de 3 010 080 euros. A l'effet de rémunérer l'actif de la branche VI, la société bénéficiaire procédera à une augmentation de capital de 3 010 080 euros, par l'émission de 301 008 parts nouvelles de 10 euros chacune. Il n'existe pas de différence entre la valeur de l'apport consenti par la société apporteuse et la valeur nominale des parts créées par la société bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital. Il ne sera

donc créé aucune prime d'apport. Les créanciers dont la créance est antérieure au présent avis au BODACC, peuvent former opposition dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis. Le projet de traité de scission partielle a été déposé le 18/06/2025 au Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de CAYENNE pour la société apporteuse et le 18/06/2025 au Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de CAYENNE pour la société bénéficiaire. Montant de la prime de fusion / scission : 3010080.00 EUR. Date du projet commun de scission : 16.06.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société GUYANE AUTOMOBILE : 18.06.2025 (au greffe du tribunal de commerce de GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE CAYENNE). Pour la société GUYANE AUTO PRO : 18.06.2025 (au greffe du tribunal de commerce de GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE CAYENNE)..

